

Rémy Verdo  
Centre Jean-Mabillon, Paris

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons\*

Dans la dernière synthèse consacrée à la toponymie audoise, Jean-Marie Cassagne et Mariola Korsak consacrent le développement suivant au village d'Ornaisons :

Ornaisons est l'héritière de l'ancienne *Ornationem*. Le hameau primitif s'est donc développé à partir du domaine d'Ornatius, un important propriétaire terrien de l'époque gallo-romaine (...). Le suffixe *-onem*, bien que minoritaire, a voisiné en Gaule avec le suffixe *-acum* pour indiquer les domaines gallo-romains. Le village est cité sous le nom d'*Ornationibus* dans un écrit de 1351 (CASSAGNE/KORSAK 2009, p. 164).

Une telle analyse, très concise comme l'exige leur ouvrage, a de quoi surprendre le philologue. Le présent article propose de reprendre la question à la lueur des sources disponibles.

### 1. L'hypothèse anthroponymique : le domaine d'Ornatius ?

#### 1.1. Une thèse largement admise

Les premiers à avoir réfléchi sur l'origine d'Ornaisons étaient des savants influencés par les études pionnières du celtisant Henri D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (1827-1910).

Sans s'engager explicitement vers une hypothèse au contenu sémantiquement bien défini, l'abbé Antoine SABARTHES classait en effet Ornaisons à la suite des formations en *-anus* ou *-anum* (SABARTHES 1907, p. 12) :

A la période romaine, il faut encore attribuer par le suffixe *o* : *Ornatio*, Ornaisons ; *Mansio*, Maisons, qui a pris plus tard le pluriel *Mansiones*. Il faut en dire autant de *Baiae*, Bages, qui rappellent la ville et le golfe de Baies (Italie) ; de *Sostomagus*, *Hebromagus*, modification des formes celtiques *Sostomagos*, *Hebromagos*.

CASSAGNE et KORSAK expliquent que « le suffixe *-onem*, bien que minoritaire, a voisiné en Gaule avec le suffixe *-acum* pour indiquer les domaines gallo-romains » : c'est

---

\* J'ai le plaisir de remercier François Ploton-Nicollet et Pierre-Henri Billy pour leurs précieux conseils dans l'élaboration de cet article.

effectivement ce qu'affirme Jacques LEMOINE<sup>1</sup> (1974, p. 290 ; 1975, p. 119), lorsqu'il étudie la postérité du suffixe *-one* d'origine gauloise, comme on le retrouverait dans Carcassonne. LEMOINE note des évolutions phonétiques qui ont conduit à des noms se terminant actuellement en *-ou*, *-o*, *-ous* ou encore en *-oue*<sup>2</sup> et en *-un*. Il relève aussi quelques terminaisons en *-on*, *-one*, *-onne*. C'est à ce groupe qu'il assimile Ornaisons, prononcé *Ornazóus* en occitan, rappelle-t-il.

Le mot ainsi suffixé serait, selon LEMOINE, l'anthroponyme *Ornatus*<sup>3</sup>. Même s'il n'est pas rare de voir le suffixe *-o*, *-onis* s'ajouter à des gentilices romains pour former des noms de lieu (LONGNON 1920-1929, p. 93), une telle explication soulève plusieurs questions de phonétique historique : comment expliquer le *s* intervocalique d'Ornaisons ? Si l'on tient à maintenir *Ornatus*, il faudrait à la limite postuler un suffixe *-ione* (et non pas *-one*) pour admettre une palatalisation du *t* à l'origine de la sifflante.

Jacques ASTOR a donné récemment une explication un peu mieux construite. Il explique conjointement Ornezan et Ornaisons (ASTOR 2002, p. 937) :

de *Ornatius*, représente *ornatus*, paré, orné, distingué. *Cognomen* connu, v. M.-T. Morlet qui cite *Hornatus*, *Hornadus*, *Ornadus* ; – dans *Ornadons* de 1070 (pour *Ornazones* de 1116), le *d* est une fausse relatinisation à partir de *z*.

On le voit, cette lecture est bien celle retenue par CASSAGNE et KORSAK, à la suite de Paul FABRE (1995, p. 196 [« *\*Ornaci*us »]). Sans doute, ces choix ont-ils été influencés par DAUZAT et ROSTAING, qui ont apporté leur autorité de grands philologues en faveur d'un anthroponyme, comme on peut le lire dans leur dictionnaire (DAUZAT/ROSTAING 1963, p. 511) :

Ornacieux, Isère (*Ornacianum*, XII<sup>e</sup> s.) : nom d'homme latin *\*Ornaci*us, var. de *Ornatius*, de *Ornata*, et suff. *-acum* — de *\*Ornatius* et suff. *-anum* : Ornezan (Gers) ; — avec suff. *-onem* : Ornaisons, Aude (Ornadons, 1070 ; Ornazones, 1116).

## 1.2. Une thèse démentie par la phonétique historique : la syllabe finale

Si l'on admet *Ornatius* comme hypothèse, il reste à interpréter la finale *-óns*, qui comporte quatre particularités : la présence de l'accent, du timbre *o*, d'un phonème nasal et d'une sifflante. Comment expliquer ces quatre inconnues à la fois ?

<sup>1</sup> Paul AEBISCHER admet, pour la Catalogne proche, que les suffixes *-ano*, *-ino*, *-one*, qui ne sont pas latins, sont peut-être issus du substrat prélatin, ou encore du superstrat germanique (1928, p. 48-50 [p. 170-172]).

<sup>2</sup> Ainsi dans le Gers : Berdoues < *Berdonis*, 1288 ; Betous < *\*Bettione*.

<sup>3</sup> LEMOINE affirme qu'Ornaisons procède d'*Ornatus* (sans le *i*), comme, selon lui, Ornezan dans le Gers, Ornac et Ournac dans l'Ariège (LEMOINE 1975, p. 130). Il appuie son hypothèse par une donnée épigraphique : un *Ornatus* se trouve en effet dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, III, 633, et chez HOLDER 1893-1913, p. 878.

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons

### 1.2.1. La limite du suffixe *-ónem* : quid du *-s* final ?

L'accent, le timbre *o* et la nasale sont à eux trois expliqués par la suffixation *Ornat(i)-ónem*. L'on comprend mal, cependant, l'origine du *-s* final, jamais élucidé par les études citées jusqu'ici.

a) Lemoine – comme Dauzat et Rostaing – élude la question : en admettant avec lui que le toponyme Berdoues est bien issu du latin *Berdonis*, faut-il voir dans cette dernière forme un génitif ou un pluriel ? Quant à Betous, on ne voit pas comment il procéderait directement de *\*Bettione* : il faudrait postuler une finale en *-is* ou en *-es*. C'est bien la même difficulté qui se pose pour l'ancienne forme *Ornationem* restituée par Cassagne et Korsak : elle est en contradiction manifeste avec la forme en *-s* attestée de longue date. Il n'y a donc pas une ancienne *Ornatiónem*, mais une ancienne *Ornatiónis* ou *Ornatiónes*.

b) Personne ne semble avoir cherché à proposer une forme suffixée *Ornati-ánum* dont on a vu qu'elle donnait Ornezán dans le domaine linguistique occitano-gascon. *Ornatiónem* avait l'avantage sur elle d'expliquer le timbre *o*, quoique partageant la même faiblesse concernant le *-s* final. Pourquoi cette quatrième inconnue du problème a-t-elle été systématiquement passée sous silence ? C'est probablement à cause d'une croyance visiblement répandue mais rarement formulée, que Louis ALIBERT a cependant eu le mérite d'assumer : « *s* final des toponymes n'a en général aucune valeur étymologique ; il s'est développé, dès le haut Moyen Âge, sous des influences analogiques » (ALIBERT 1938, p. 135, n. 1)<sup>4</sup>. Or, certains *-s* finaux, analysés trop vite par les toponymistes comme adventices, mériteraient un examen attentif.

c) En cherchant bien, on pourrait proposer un suffixe wisigothique largement répandu dans la région, *-ing*<sup>5</sup>, qui fut souvent latinisé avec une finale en *-(u)s*, notamment dans la région languedocienne. Cela lui donne l'avantage de combiner le phonème nasal à la sifflante finale : *Ornati-ing(u)s*. Mais on rencontre une double objection :

- historique : outre le fait qu'aucun texte n'évoque un propriétaire nommé *Ornatius*, on se rappellera que les suffixes germaniques se sont (presque) toujours ajoutés à des noms eux-mêmes germaniques<sup>6</sup> ;
- phonétique : quand les Wisigoths s'installent dans la région au V<sup>e</sup> siècle, le *t* de *Ornatius* est palatalisé. *Ornati-ingos* donnerait donc « Ornasi(e)ns », à l'instar de

---

<sup>4</sup> Cela rappelle la formule de SABARTHES vue *supra* : « *Mansio*, Maisons, qui a pris plus tard le pluriel *Mansiones* ». Il est au contraire bien plus simple et prudent de voir en Maisons un pluriel dès l'origine, ce que fait d'ailleurs NEGRE (1990, p. 359).

<sup>5</sup> Sur ce suffixe, Auguste VINCENT (1937, p. 136-140) indiquait déjà que « la bibliographie des noms en *-ing* est énorme ». On peut se reporter à la sélection qu'il donne p. 137 et 139.

<sup>6</sup> L'argument historique ne vaut cependant pas si l'on voit plutôt ici un suffixe prélatin, tant il est vrai qu'« en Languedoc et en Gascogne (...) les noms en *-ing* sont souvent difficiles à distinguer de ceux dérivés au moyen du suffixe ligure *-incus* » (VINCENT 1937, p. 137).

Douzens, toponyme en *-ing(us)* le plus proche géographiquement d'Ornaisons<sup>7</sup>. Dans un tel cas, le timbre *o* d'Ornaisons, ferait difficulté<sup>8</sup>.

### 1.2.2. Les trois limites de l'anthroponyme simple

Le développement de DAUZAT et ROSTAING montre bien que les suffixes toponymiques en *-ánum*, *-(i)ácum* ou *-óne(m)* remplacent la marque du sujet en *-us*. Du coup, de toutes les études citées, seule celle d'ASTOR, qui ne traite pas de la suffixation (indispensable cependant pour expliquer Ornezán < *Ornati-ánum*), est en mesure de justifier un tant soit peu le phénomène. En creux, on pourrait interpréter que le *-s* de *\*(H)ornatius* aurait duré – au moins graphiquement – jusqu'à aujourd'hui.

Certes, on trouve des rémanences (assez rares) du cas sujet en *-us* en toponymie romane : dans les Yvelines par exemple, on trouve Saint-Illiers (*Sanctus Hilarius*) (NEGRE 1991, p. 1549). *(H)ornatus* aurait ainsi pu donner « Orna(t)z »/« Ornas », et *(H)ornatius* donner « Ornac(i)es », formes paroxytones, voire proparoxytones. On est donc loin trop loin d'Ornaisons, forme oxytone. Si l'on propose la seule forme *Ornat(i)us* comme étymon, il faut donc postuler un déplacement d'accent vers la dernière syllabe, ce qui est difficilement explicable.

Du coup, en interprétant ainsi le *-s* final, quatrième et dernière inconnue du problème, on perdrait l'explication des trois inconnues précédentes.

On le voit : une analyse rigoureuse des facteurs phonétiques laisse un doute sur un quelconque domaine d'*Ornatius*. Cette tendance de la toponymie traditionnelle à voir très vite des noms d'anciens propriétaires fonciers remonte à D'ARBOIS DE JUBAINVILLE et ses disciples, parmi lesquels Albert DAUZAT. Dès l'extrême fin des années 1930 pourtant, elle a été justement critiquée par Marc BLOCH<sup>9</sup>, suivi dans les années 1950 par Michel ROBLIN dans la thèse, en particulier en ce qui concerne les noms en *-(i)acum* (ROBLIN 1951, p. 38-66 [et en particulier p. 40-42]).

## 2. L'hypothèse monumentale : des ornements ?

### 2.1. Une thèse philologiquement solide

À l'hypothèse anthroponymique, une alternative à la fois plus simple, plus probable, mais beaucoup moins suivie, a été proposée par le chanoine Ernest NEGRE.

---

<sup>7</sup> Selon NEGRE, à l'origine de Douzens serait Dodo, anthroponyme germanique (1991, p. 799).

<sup>8</sup> Il resterait encore la possibilité d'un suffixe germanique en *-one* dont AEBISCHER mentionne l'existence, à côté de types en *-ano*, *-ino*, *-one*, mais ce type est rare et il faudrait qu'il se greffe sur un anthroponyme d'origine germanique. AEBISCHER (1928 p. 50 [p. 172]) cite ainsi Gardillans (région d'Urgell) comme provenant, selon MEYER-LÜBKE, d'un génitif *-anis*. Ornaisons ne correspond pas à l'étymologie d'Ornaisons : il s'agirait de l'anthroponyme germanique *Orran(n)us* suivi du suffixe gotique d'habitat *-ingos* (NEGRE 1991, p. 795).

<sup>9</sup> Les premières critiques de Marc BLOCH sont formulées dans « Toponymie et peuplement » (1940, p. 43-45).

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons

Celui-ci voit dans Ornaisons un pluriel du latin *ornatio* « ornementation », peut-être pour décrire des « maisons ornées » (NEGRE 1990, p. 309)<sup>10</sup>.

Il est curieux que l'on n'ait jamais reconnu avant lui, dans ce -s final, une marque de pluriel, comme l'attestent les variantes historiques relevées par l'excellent dictionnaire de Sabarthès (1912, p. 285)<sup>11</sup>. La première mention historique évoque un *castrum de Ornadons* en 1070, où le toponyme est refait en graphie inverse (hypercorrection) latinisante caractérisée. Puis on lit *Ornazones* en 1116, *Ornazouns* en 1123, *de Ornazonibus* en 1285 et enfin *de Ornationibus* en 1351. Ce dernier effort de latinisation rigoureuse peut être loué comme un retour judicieux à l'étymon, de la part d'un rédacteur dont on saluera alors le sens « philologique » ou bien la connaissance de textes aujourd'hui perdus qui auraient cité explicitement le nom latin. Le s final n'était peut-être plus prononcé au XVIII<sup>e</sup> siècle dans la version francisée du toponyme, comme le suggère la carte de Cassini qui orthographie « Ornezon ».

Cela n'ajoute rien à l'interrogation historique que suscite un tel choix de toponyme. Il vaut mieux écarter le sens banal de « demeures », insuffisant pour différencier un bourg d'un autre, en recentrant la réflexion vers le sens primaire d'« ornements ».

### 2.2. Une thèse historiquement probable : les données textuelles

À quoi les *ornationes* qui ont donné leur nom au village font-elles référence ? Il serait tentant de laisser la question en suspens, tant les environs de Narbonne et de la voie d'Aquitaine étaient parsemés de monuments et de sites occupés à l'époque romaine. Les restes d'un édifice abandonné ont très bien pu attirer l'œil des voyageurs ; encore fallait-il que ces restes se démarquent dans le paysage narbonnais. Une piste sérieuse nous est cependant proposée par une prestigieuse source littéraire : dans une lettre que GRIFFE date « probablement des premières années de son épiscopat » (GRIFFE 1965, p. 145)<sup>12</sup>, Sidoine APOLLINAIRE s'adressait avec nostalgie à son ami Consentius en ces termes<sup>13</sup> :

Sidonius Consentio suo salutem	Sidoine à son cher Consentius, salut
Unquamne nos Dei nutu, domine major, una videbit ille ager tuus octavianus, nec tuus tantum quantum amicorum, qui civitati, fluvio, mari proximus, hospites epulis, te pascit hospitibus ?	Arrivera-t-il jamais que par la volonté de Dieu, illustre seigneur, ton domaine octavien nous revoie ensemble, lui qui n'est pas tant le tien que celui de tes amis et qui, si proche de la cité, du fleuve et de la mer, repaît tes hôtes de festins, et toi, d'hôtes ?
Praeter haec, oculis intuentium situ decorus, primore loco quod domicilium parietibus attollitur ad concinnetiam scilicet	En outre, par son site, il est agréable aux yeux des contemplateurs, en premier lieu parce que la maison repose sur des murs disposés avec art suivant une

<sup>10</sup> De même que CASSAGNE et KORSAK reprennent DAUZAT et ROSTAING, de même Jacques CARRASCO (2007, p. 32) reprend-il l'interprétation de NEGRE.

<sup>11</sup> C'est là que l'on retrouvera toutes les variantes historiques attestées.

<sup>12</sup> Sidoine a été élu évêque de Clermont en 469 ou 470.

<sup>13</sup> Sidoine APOLLINAIRE, *Lettres*, t. III : *Livres VI-IX*, livre VIII, lettre 4, p. 89. L'édition et la traduction données dans le présent article ont été remaniées.

architectonicam fabre locatis ; tum sacrario, porticibus ac thermis conspicabilibus late coruscans ; ad hoc agris aquisque, vinetis atque olivetis, vestibulo, campo, colle amoenissimus ; jam super penum, vel supellectilem copiosam thesauris bibliothecalibus large refertus.

Ubi ipse dum non minus stilo quam vomeri incumbis, difficile discernitur domini plusne sit cultum rus an ingenium.

régularité toute architecturale ; ensuite, avec son oratoire, ses portiques et ses thermes qui se remarquent, il rayonne de loin ; de plus, par ses champs et ses eaux, par ses vignobles et ses oliveraies, son vestibule, son terre-plein et sa colline, il est si plaisant ; enfin, il est largement rempli des trésors de ta bibliothèque, mieux encore que de ses provisions ou de son riche mobilier.

Et là, comme, toi-même, tu tiens non moins la plume que la charrue, on peut difficilement déterminer qui est le plus cultivé, de la terre du maître ou de son esprit.

Cette mention d'un *ager octavianus* près de Narbonne a donné lieu à des recherches restées longtemps douteuses, depuis la publication de *L'histoire littéraire de la France* par les bénédictins<sup>14</sup> jusqu'à l'étude décisive de Jean-Louis BONNET. Passant en revue les éléments décrivant le parcellaire et la voirie dans les sources d'archives relatives à Ornaisons et à Gasparets, l'archéologue démontre en 1963 que le toponyme Octobian, relevé pour la première fois par l'avocat MAFFRE (MAFFRE 1878) en 1878 dans les *Titres de la manse conventuelle du monastère de Fontfroide*<sup>15</sup>, ne se situait pas dans le terroir de Font-Sainte (commune de Boutenac), mais bien, comme le proposait dans sa thèse le chanoine GRIFFE, vers la ferme de Hauterive (commune d'Ornaisons) (GRIFFE 1933, p. 57)<sup>16</sup>. Plus précisément encore, et même s'« il est difficile de préciser l'endroit où furent dressés la *villa* elle-même, et, plus tard, le prieuré »<sup>17</sup>, il propose de la localiser près de l'ancien moulin, au lieu-dit Le Moulinas (*ibid.*, p. 94-96)<sup>18</sup>.

À propos de la *villa* de Consentius, GRIFFE indique ceci :

Elle a disparu depuis longtemps ; mais, au XII<sup>e</sup> siècle, on connaissait encore son nom, son terrain et son église : c'est le domaine d'Octobian. Nul doute qu'au VI<sup>e</sup> siècle la *villa Octaviana* existait toujours. Un tel lieu, tout chargé de souvenirs anciens, mérite de figurer dans la topographie de la Gaule du temps de Grégoire de Tours. (GRIFFE 1978, p. 246).

<sup>14</sup> L'historiographie de ces recherches est détaillée par BONNET 1963, p. 86-90 et 1994, p. 102. Cependant, si BONNET annonce dans les deux cas que les mauristes ont localisé « du côté de Béziers » la demeure de Consentius, la lecture du t. II de *L'histoire littéraire de la France* (Paris, 1735, p. 41) permet de vérifier que les moines érudits se sont en fait contentés de la situer « près de Narbone ».

<sup>15</sup> Ce registre de IV-176 feuillets, recopié au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, est conservé aux Archives départementales de l'Aude à la cote H-211. Il a été récemment décrit et édité par Véronique DE BECDELIEVRE 2009 (description dans le t. 1, p. XXV-XXVIII ; édition dans le t. 2). Le premier acte à mentionner Octobian date de 1117.

<sup>16</sup> « La ferme d'Hauterive portait encore à la fin du XII<sup>e</sup> siècle le nom d'*Octavianum*. Elle possédait alors une église dédiée à saint Etienne ». GRIFFE s'inspirait probablement de SABARTHES (1907, p. 176 s.v. Hauterive, où la citation de Sidoine est erronée : en effet, l'expression *villa octaviana*, si répandue, n'est pas attestée ; même remarque pour ce que l'on lit dans l'« Essai sur la toponymie de l'Aude », p. 11). C'est bien de l'*ager octavianus* qu'il s'agit.

<sup>17</sup> Comme le reconnaît BONNET 1963, p. 94.

<sup>18</sup> BONNET résume sa démonstration dans : 1994, p. 103.

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons

La situation est conforme aux exigences topographiques recherchées pour installer une propriété rurale : eaux courantes (le cours de l'Aussou), zone assez plane propice aux cultures, colline permettant d'installer en son flanc une construction protégée des inondations, proximité de la ville (Narbonne) et de voies de communication (le chemin allant de Gasparets à Ornaisons, que reprend en partie le tracé de la route départementale 123, et surtout la *via Aquitania* permettant de relier Narbonne à une quinzaine de kilomètres)...<sup>19</sup>. L'existence de la ferme cistercienne de Hauterive sur ce même site serait un bel indice de continuité<sup>20</sup>. Comme le remarque BONNET, l'« acharnement » que manifestait Fontfroide pour détenir ce terroir et ceux qui lui sont limitrophes (BONNET 1963, p. 104-105)<sup>21</sup> suggère que ces derniers sont les meilleurs du périmètre patrimonial de l'abbaye.

Autre élément de continuité : la mention d'un oratoire (*sacrarium*) dans la propriété de Consentius<sup>22</sup> tend à affirmer l'ancienneté du vocable d'Étienne qui a été donné à l'église d'Octobian<sup>23</sup>. Car Étienne, dont le culte a culminé au V<sup>e</sup> siècle (ROBLIN 1956, p. 279), a ainsi donné vers cette époque, comme Martin, leur vocable à de nombreux édifices cultuels et paroisses de Gaule (*id.*, p. 281) :

Dans toutes les régions de France, les églises rurales dédiées à Stephanos sont nombreuses et d'une ancienneté si grande que nous ignorons presque toujours la date de leur fondation. Ce sont souvent des « églises mères » dont furent séparées, vers le X<sup>e</sup> siècle, d'autres paroisses consacrées à des saints d'un culte plus récent. Dans certaines régions, comme le Narbonnais, il s'agit parfois d'anciens prieurés, d'anciens ermitages, élevés à l'écart des habitations (...).

Dès lors, il paraît raisonnable d'abandonner aussi l'hypothèse qu'a proposée en 1995 Antoine PEREZ. Fondée sur les structures cadastrales romaines (PEREZ 1995, p. 115)<sup>24</sup> et inspirée d'Albert GRENIER (1959, p. 139)<sup>25</sup>, l'idée de situer l'*ager octavianus*

---

<sup>19</sup> Parmi les agronomes latins, c'est Columelle, *De re rustica*, I, II, 3-5, qui propose une description à laquelle l'*ager octavianus* correspond le mieux.

<sup>20</sup> Selon SABARTHES (1907, p. 176, s. v. Hauterive), *La Borya de Auta Ryba* est attestée pour la première fois en 1538.

<sup>21</sup> Dans les *Titres de la manse conventuelle du monastère de Fontfroide*, le répertoire initial comprend la liste alphabétique de 90 lieux répartis sur 68 rubriques de domaines ; au folio 148 se trouvent groupés les actes concernant « Aulterive, Octobian, Aussou, Gasparet, Prat de Bost, Tenarel ». L'importance de ce terroir ne fait aucun doute puisque l'*Inventaire* comprend 2470 actes résumés dont 2226 occupent les <bits> terroirs et 212, Hauterive (près de 10 %).

<sup>22</sup> Consentius était chrétien, comme on le comprend dans la suite de la lettre que lui adresse Sidoine.

<sup>23</sup> GRIFFE (1933, p. 171, n. 2), fait le lien entre cet oratoire et l'église Saint-Étienne de *Octaviano* mentionnée en 1178. Voici l'extrait de la *Gallia christiana*, Paris, 1739, t. VI, col. 56 : *Pontius de Arsatio (...) dedit eodem anno 1177 abbatiae Fontisfrigidii ecclesiam Sancti Stephani de Octaviano*.

<sup>24</sup> « Du centre de Bizanet jusqu'au château de Gaussan, sur pas moins de sept centuries, la route D 423 inscrit son parcours rectiligne dans une orientation rigoureusement semblable à celle de notre système, longeant à près de cent mètres un « *cardo* » théorique. Elle génère d'ailleurs, outre un important parcellaire, toute une série de structures viaires adjacentes et même d'habitats, à tel point que l'on peut se demander si le fait qu'une voie aussi éminente ne soit qu'un *limes intercisivus* n'indique pas que nous avons à faire là à un *ager exceptus*, s'intégrant dans le cadre général du cadastre, mais pas dans sa numération : le fait que, tout autour de ces axes, se soit constitué un finage aussi cohérent me paraît accréditer l'hypothèse d'un grand domaine :

sur le territoire des Clauses, commune de Bizanet, était en fait invalidée dès 1963 par l'étude de BONNET.

La microtoponymie pourrait bien fournir par ricochet un élément complémentaire confirmant ce qui vient d'être démontré. En effet, il existe un lieu-dit Conscience à moins de 500 m au sud-ouest de Hauterive-le-Haut : osera-t-on y voir un lien avec Consentius ? On le peut, car « il est arrivé que le gentilice même du possesseur ait été traité comme un véritable adjectif, *fundus* étant toujours sous-entendu (...). Parfois le gentilice est employé au féminin : alors le substantif sous-entendu n'est plus *fundus*, mais *casa*, *villa* ou *domus* (...). » Ainsi trouve-t-on dans l'Aveyron un Aubin issu d'*Albinus*, en Dordogne un Thiviers issu de *Tiberius*, ou encore dans l'Oise une Marseille issue de *Marcellia* (LONGNON 1920-1929, p. 188).

Conscience pourrait donc procéder d'une évolution du type *Consentius* > *Co(n)sence* (en passant éventuellement par *Consentia*) suivie d'une évolution moderne vers Conscience, par étymologie fautive.

### 2.3. Une thèse matériellement confirmée ? Les données archéologiques

Les « archives du sol » sont-elles en mesure de compléter ce que l'on sait désormais sur la toponymie locale ? Moins de dix ans après la publication de l'article dans lequel BONNET localisait précisément Octobian, des éléments sont venus porter de l'eau (ou plutôt des pierres) à son Moulinas. Voici ce qui a été déterré dans ce lieu-dit :

Cette vigne appartenant à M. Jacques Fabre (sect. C, parcelle n° 167) a déjà livré beaucoup de matériel archéologique. À la suite d'un récent défoncement on a découvert de la céramique, mélangée à des pierres et des *tegulae*, une d'entre elles porte une marque très abîmée. On y distingue : ... I.E.E.

Quelques tessons d'amphores ont été datés (une amphore Dressel 20 et des amphores du IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle).

La sigillée claire est assez abondante (rebords d'assiettes). Il faut mentionner un tesson de sigillée luisante, forme 45 (mufle de lion servant de déverseur), datable de la fin du III<sup>e</sup> siècle, début du IV<sup>e</sup> siècle.

La Graufesenque est bien représentée et une marque de potier a pu être lue. Il s'agit de TRI (TRITVS), époque des Antonins (Hadrien), 117-138.

La céramique paléo-chrétienne est abondante [...]. Le site a aussi livré du stuc rouge et une olpé. La datation des différentes céramiques exhumées nous apprend que les hommes ont fréquenté ce lieu du I<sup>er</sup> siècle jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle (MOLLOR 1971, p. 56).

---

c'est bien à cet endroit en tout cas, près du hameau disparu d'Octabia, qu'A. Grenier situe la *villa Octaviana* mentionnée par Sidoine Apollinaire. À voir... ».

<sup>25</sup> « On remarque que [l]e domaine des *Clauses* se trouve dans la dépendance du hameau disparu d'*Octabia*, évidemment la *Villa Octaviana* citée par Sidoine APOLLINAIRE – ou bien des limites du *suburbium* de Narbonne, qui pouvait s'étendre jusque-là ? ». On ignore d'où GRENIER tient l'idée qu'il ait existé un hameau nommé Octabia. Les textes évoquent seulement un terroir, celui d'Octobian.

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons

En périphérie de ces trouvailles, la nouvelle série de la *Carte archéologique de la Gaule* mentionne la découverte d'un site funéraire antique (OURNAC *et al.* 2009, p. 401)<sup>26</sup>. Le terrain du Moulinas, occupé jusque dans l'Antiquité tardive, renferme-t-il les substructions d'une *villa*? La première série de la *Carte archéologique* mentionne justement qu'au Moulinas, « un défonçement a mis à jour, en 1864, des substructions, des vases et des monnaies surtout d'Antonin le Pieux : A.-J.-E. Peyrusse, *Histoire d'Ornaisons*, 1882, p. 52 et 78 (manuscrit cité par Rouzaud, *Cahiers*, II, p. 68-69 ; 221-223.) » (GRENIER 1959, p. 157)<sup>27</sup>. Il ne manquerait plus qu'une découverte d'hypocaustes pour compléter le texte de Sidoine<sup>28</sup>.

### 2.4. Pour une datation haute

*Terminus ante quem.* – Ignorant à quand remonte la construction de la *villa* de Consentius, on ne peut faire remonter avant le V<sup>e</sup> siècle l'emploi d'*ornationes* pour désigner l'*ager octavianus*. Encore dans ce cas-là s'agirait-il d'une dénomination secondaire, moins utile aux gens du lieu qu'aux gens de passage. Dans son élan lyrique, Sidoine n'en souffle mot. De plus, l'archéologie ayant déterminé une occupation jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, on peut penser que l'abandon des bâtiments et l'oubli de leur fonction a favorisé l'émergence d'une dénomination secondaire fondée sur les seules apparences. Sur une base textuelle et archéologique, la datation la plus haute pourrait ainsi remonter à la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

*Terminus post quem.* – Deux arguments convergent vers la même conclusion.

a) Argument syntaxique : on remarque qu'Ornaisons est dépourvu d'article. Si le toponyme était « Les Ornaisons », tout comme il existe le lieu-dit « Le Moulinas », on serait conduit à dater la fixation du toponyme de l'époque où le déterminant s'était imposé dans la langue courante. La présence de l'article défini, depuis longtemps utilisé par les toponymistes pour leurs datations, a longtemps paru inenvisageable avant la fin du IX<sup>e</sup>, voire la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Or, la grammaticalisation de l'article défini au sein du groupe nominal roman s'est faite entre le milieu du VII<sup>e</sup> siècle et celui du VIII<sup>e</sup> siècle, selon toute vraisemblance (BANNIARD 1995, p. 312-321). C'est ainsi que l'on peut proposer la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle comme l'hypothèse la plus tardive. C'est peu ou prou la chronologie que propose Jean-Pierre CHAMBON dans divers articles (CHAMBON 2001, p. 547 ; 2003, p. 42 ; 2005, p. 143-145).

b) Un autre argument en faveur d'une datation tardo-antique est d'ordre lexical. Certes, on pourrait supposer que les thermes de la *villa* ont constitué une carrière de

---

<sup>26</sup> « Au lieu-dit la Galère – Aigues Vives, au croisement de la R.D. 123 et du chemin qui relie Hauterive-le-Haut à Luc-sur-Orbieu, dans l'angle sud-ouest, un défonçage a soulevé une *tegula*, de la terre cendreuse, un tesson d'amphore, les restes d'au moins trois petits vases et des ossements calcinés : tout ceci marque l'emplacement d'une tombe à incinération des premiers siècles de notre ère. »

<sup>27</sup> Tout près, à Pramelongue, des objets romains ont également été trouvés au XIX<sup>e</sup> siècle (*ibid.*).

<sup>28</sup> On souhaiterait voir se confirmer l'espoir suscité par Vincent PERRET de « flairer sous les vignes une grande *villa* de l'importance de Chiragan ou de Montmaurin » (PERRET 1963, p. 149).

<sup>29</sup> On trouvera une mise au point critique chez CHAMBON 2000, p. 69.

pierres de remploi pour les premières maisons du nouveau village, ce qui ramènerait au sens de « maisons ornées » proposé par NEGRE. Ornaisons aurait ainsi désigné, dès le départ, le village que nous connaissons. Mais cela conduirait à repousser la vivacité, dans la langue spontanée, du mot *ornatio* jusqu'aux environs de l'an mil, ce que même les premiers textes romans ne permettent pas d'envisager (*FEW VII*, p. 418)<sup>30</sup>. Le nom participe ainsi de ce formidable conservatoire des faits linguistiques qu'est notre patrimoine toponymique, la lexicalisation d'*ornationes* en Ornaisons constituant peut-être un témoignage unique de la survivance du mot *ornatio* dans une langue romane<sup>31</sup>.

Il semble donc probable que la dénomination d'Ornaisons se soit fermement imposée vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle, le temps que soit oubliée, après une ou deux générations, la fonction de l'édifice abandonné. Le cas d'Ornaisons mériterait ainsi d'être retenu pour contribuer à « la mise au point des techniques 'chronotoponymiques' » recherchées par Jean-Pierre CHAMBON (2003, p. 39).

\* \*  
\*

Rien n'est donc plus tentant que d'abandonner l'expédient anthroponymique, peut-être sous-jacent dans l'étymologie trop rapide de BONNET qui évoquait une « *Ornantione* d'origine italo-celtique » (BONNET 1963, p. 97)<sup>32</sup>. Grâce à lui cependant, l'on est bien tenté de voir en Ornaisons/*ornationes* la perpétuation d'un souvenir architectural. Mis en valeur par son piédestal naturel<sup>33</sup>, cet édifice *thermis conspicabilibus late coruscans*<sup>34</sup>, comme l'écrit Sidoine, serait ainsi devenu un repère aisé pour les voyageurs qui empruntaient l'ancienne voie d'Aquitaine passant à peine deux kilomètres au nord<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> Walther VON WARTBURG n'indique aucune survivance du mot *ornatio* dans les langues romanes. Le mot « ornation » au sens d'« ornementation (du langage) » est artificiellement introduit au XVI<sup>e</sup> siècle dans la langue française.

<sup>31</sup> « Peut-être », car il existe dans la commune de Ronno (département du Rhône, canton d'Amplepuis) un « château d'Ornaison » (sans le -s) perpétuant le nom d'un fief attesté depuis au moins le XVI<sup>e</sup> siècle. Une recherche rapide ne m'a pas permis de trouver un lien avec le village d'Ornaisons. Par ailleurs, il y aurait peut-être encore à dire sur les toponymes Ornezan et Ornacieux, dont l'origine anthroponymique mérite au moins un examen supplémentaire.

<sup>32</sup> BONNET ne précise pas sur quoi il fonde son hypothèse. On ne retrouve cette dernière dans aucun article relatif à la toponymie prélatine de l'Aude, notamment : LEMOINE 1944, p. 128-140 ; ALIBERT 1944, p. 152-161 ; JOURDANNE 1893, p. 145-149 ; CARMODY 1971, p. 162-197 ; BLANCHET 1937, p. 246-253, se limite en fait à la région de Nîmes.

<sup>33</sup> La colline du Moulinas culmine à environ 55 m. Aucune éminence topographique ne fait obstacle entre elle et le tracé de la voie antique qui passait à une vingtaine de mètres d'altitude plus bas. Si des arbres cachent aujourd'hui la vue depuis les abords immédiats d'Ornaisons, la colline du Moulinas est en revanche bien visible depuis Cruscades.

<sup>34</sup> La possibilité de faire fonctionner des thermes implique une source d'eau : sur cette colline, un puits a probablement fait l'affaire, voire un ruisseau proche en contrebas. Octobian était en effet une zone riche en marécages, drainés par les cisterciens de Fontfroide au Moyen Âge (cf. ABBE 1997, p. 21-23).

<sup>35</sup> Il y a débat sur l'identification de la voie qui passait par Cruscades. Est-ce un tracé secondaire, par rapport à la voie parallèle qui passait par Villedaigne et Lézignan ? Régis AYMÉ 2005, p. 41, tend à y croire : « la construction d'un pont en dur sur le ruisseau de 'Las Balmades' (petit oued qui aurait bien pu être franchi par un gué ou un ponceau) fait penser à une voie romaine principale : probablement la voie dite d'Aquitaine ». Ce

## Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons

Le village, situé à quelque distance de ces antiques restes probablement colorés de riches ornements (le stuc rouge retrouvé par Marie-Françoise MOLLOR ?)<sup>36</sup>, se serait ainsi approprié un vocable perpétuant le souvenir de l'opulente demeure de Consentius dans l'inconscient collectif<sup>37</sup>. Cette demeure, seule attestée par les textes, constituait peut-être l'élément principal d'un ensemble de ruines : la présence supposée de *villae* d'époque tardive aux abords plus immédiats du village pourrait un jour nuancer notre propos. Quant à la dénomination octavienne, elle a donc perduré près d'un millénaire dans la mémoire locale, se limitant à une modeste église puis, au cours du XV<sup>e</sup> siècle (BONNET 1963, p. 91), à un finage qualitatif, avant de tomber dans un oubli dont l'a sauvée le zèle optimiste des historiens. Celle qui inspira quelques *ornationes* latines au style de Sidoine Apollinaire a finalement offert des Ornaisons non moins romanes à l'appétit des linguistes...

### Bibliographie

- ABBE, Jean-Loup. 1997. « La dynamique historique des parcellaires dans le midi de la France : l'exemple de la grange cistercienne d'Hauterive (Aude) ». In : *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes : actes des XVII<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (19-20-21 octobre 1996)*, éd. Joëlle Burnouf, Jean-Paul Bravard, Gérard Chouquer, Sophia Antipolis, p. 21-33.
- AEBISCHER, Paul. 1928. *Études de toponymie catalane*. T. I : *Les noms de personne dans certaines catégories de noms de lieu catalans*. T. II : *Les noms de lieu en -anum, -acum et -ascum de la Catalogne et du Roussillon*. Barcelone.
- ALIBERT, Louis. 1938. « Notes de toponymie audoise : les noms de lieux en -ôzouls ». *Folklore*, n° 8, p. 134-135.
- . 1944. « Notes de toponymie audoise : toponymes pré-indo-européens, indo-européens, ibériques ». *Folklore*, n° 37, p. 152-161.
- APOLLINAIRE, Sidoine. 1970. *Lettres*. Paris : éd. André Loyen.

---

ruisseau, sis sur la commune d'Ornaisons, est à peu près à mi-chemin entre les vignobles de Villenouvette et de La Cendrillon. L'avis d'AYME est suivi par Michel PASSELAC et Véronique CANUT 2009, p. 36.

<sup>36</sup> Le site archéologique de Médor, sis au nord du village actuel, tout près de la voie d'Aquitaine « a livré quelques vestiges témoins d'une occupation de l'Antiquité tardive » (GUILAINE 1989). L'essor et la fixation du village sur l'emplacement actuel, au confluent de l'Orbieu et de l'Aussou, semblent donc remonter au plus tôt à la fin de l'Antiquité tardive : c'est ce que corrobore la reconfiguration du tracé de la voie actuelle, 500 m plus au sud. Ce nouveau tracé offre d'ailleurs un vis-à-vis plus direct avec la colline du Moulinas où l'on apercevait les ruines.

<sup>37</sup> L'idée, parfois entendue localement, qu'Ornaisons serait issu d'« ormaisons », lieux plantés d'Ormes, est peu admissible, car, a) dans toutes les formes historiques relevées par Sabarthès, aucune ne comporte un *m*, pas même les latinisations, b) le toponyme Ormesson, dans le Val-de-Marne, viendrait de l'orme (LONGNON 1920-1929, p. 617).

- ARBOIS DE JUBAINVILLE, Henri d'. 1890. *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France (période celtique et période romaine)*. Paris : E. Thorin.
- ASTOR, Jacques. 2002. *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*. [s. l.] : éd. du Beffroi.
- AYME, Régis. 2005. « Tracé de voie romaine sur les communes d'Ornaisons et de Néviau ». *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. CV, p. 35-41.
- BANNIARD, Michel. 1995. « Ille et son système : chronologie du développement (III<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) ». In : *Latin vulgaire – latin tardif : actes du IV<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Caen, 02-05 septembre 1994)*. Hildesheim – Zürich – New York, éd. Louis Callebaut, p. 312-321.
- BECDELIEVRE, Véronique de. 2009. *Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Fontfroide : 894-1260*. Paris : éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- BLANCHET, Adrien. 1937. « Quelques exemples de la persistance des noms celtiques dans la Narbonnaise ». *Études celtiques*, fascicule 4, p. 246-253.
- BLOCH, Marc. 1940. « Toponymie et peuplement ». *Annales d'histoire sociale*, t. 2, n° 1, p. 43-45.
- BONNET, Jean-Louis. 1963. « Ornaisons et la villa octavienne ». *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, t. 27, 1963, p. 86-90.
- . 1994. « Fontfroide et l'espace cistercien en Narbonnais. III : La grange d'Hauterive ». *L'espace cistercien* [colloque de Fontfroide, 24-27 mars 1993]. Paris : éd. Léon Pressouyre.
- BOYRIE-FENIE, Bénédicte et FENIE, Jean-Jacques. 2007. *Toponymie des pays occitans : Gascogne, Languedoc, Provence, domaine nord-occitan (Auvergne, Limousin, Dauphiné...)*. Bordeaux : éd. Sud Ouest.
- CARMODY, Francis James. 1971. « Toponymie catalane : noms préromains sur la côte est ». *Orbis*, t. XX, p. 162-197.
- CARRASCO, Jacques. 2007. *Dictionnaire des noms de lieux de l'Aude*. Nîmes.
- CASSAGNE Jean-Marie et KORSAK Mariola. 2009. *Les noms de lieux de l'Aude : d'où vient le nom de mon village ?* Bordeaux : éd. Lacour-Ollé.
- CHAMBON, Jean-Pierre. 2000. « Pour la chronologie des toponymes (gallo)romans d'origine délexicale : étude d'un type tardo-antique aquitain : *Fomols* ». *Estudis Romànics* n° 22, p. 59-82.
- . 2001. « Observations et hypothèses sur la charte de Nizezius (Moissac a680) : contributions à la protohistoire du galloroman méridional et à la connaissance de la période mérovingienne dans la région toulousaine ». *Revue des langues romanes*, t. CV, n° 1, p. 539-606.
- . 2003. « Pour la datation des toponymes galloromans : une étude de cas (Ronzières, Puy-de-Dôme) ». *Estudis romànics*, n° 25, p. 39-57.
- . 2005. « Toponymie et grammaire historique : les noms de lieu issus de *cappella* et *forestis* et la diffusion spatiale de l'article défini dans la galloromania ». In : *Par les mots et les textes : mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences*

*Contribution à la toponymie audoise : Ornaisons*

- médiévales offerts à Claude Thomasset*, dir. Danielle Jacquart, Danièle James-Raoul et Olivier Soutet, Paris, p. 143-145.
- DAUZAT, Albert et ROSTAING, Charles. 1963. *Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France*. Paris : Librairie Guénégaud.
- FABRE, Paul. 1995. *Noms de lieux du Languedoc*. Paris : Bonneton.
- FEW = WARTBURG, Walther von. 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle : Schroeder/Klopp/Teubner/Helbing & Lichtenhahn/Zbinden.
- GRENIER, Albert. 1959. *Carte archéologique de la Gaule (nouvelle série)*, fasc. XII : *l'Aude*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- GRIFFE, Elie. 1933. *Histoire religieuse des anciens pays de l'Aude*, Paris : Aguste Picard.
- . 1978. « Pour une nouvelle géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 64, p. 245-250.
- GUILAINE, Jean (dir.). 1989. *Ornaisons-Médor : archéologie et écologie d'un site de l'âge du cuivre, de l'âge du bronze final et de l'Antiquité tardive*. Toulouse-Carcassonne : Centre d'anthropologie des sociétés rurales.
- HOLDER, Alfred. 1893-1913. *Altceltischer Sprachschatz*, II. Leipzig : Teubner.
- JOURDANNE, Gaston. 1893. « De quelques étymologies celtiques ». *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. IV, p. 145-149.
- LEMOINE, Jacques. 1944. « Les noms de lieux gaulois de l'Aude ». *Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude*, t. XLVII, p. 128-140.
- . 1974. *Dictionnaire toponymique des communes de l'Aude*. Carcassonne : Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude, t. LXXIV.
- . 1975. *Toponymie du Languedoc et de la Gascogne : contribution à l'étude de l'histoire du Midi méditerranéen*. Paris : Picard.
- LONGNON, Auguste. 1920-1929. *Les noms de lieu de la France : leur origine, leur signification, leurs transformations*. Paris : Honoré Champion.
- MAFFRE, B. 1878. *Narbonne et la villa de Consentius au V<sup>e</sup> siècle : étude historique*. Béziers.
- MOLLOR, Marie-Françoise. 1971. « Quelques découvertes archéologiques anciennes et récentes à Bizanet et Ornaisons ». *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, n<sup>o</sup> 33.
- NEGRE, Ernest. 1990-1991. *Toponymie générale de la France*. Genève : Droz.
- OURNAC, Perrine, PASSELAC, Michel, RANCOULE, Guy. 2009. *Carte archéologique de la Gaule (nouvelle série)*, fascicule 11-2 : *l'Aude*, Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- PASSELAC, Michel et CANUT, Véronique. 2009. « Entre Méditerranée et Atlantique, la voie d'Aquitaine : un nouveau tronçon découvert à Capendu ». *Archéopages*, n<sup>o</sup> 27, p. 36-41.
- PEREZ, Antoine. 1995. *Les cadastres antiques en Narbonnaise occidentale : essai sur la politique coloniale romaine en Gaule du Sud : II<sup>e</sup> s. av. J.-C.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* Paris : C.N.R.S.
- PERRET, Vincent. 1963. « Du nouveau sur la Villa octaviana à Ornaisons ». *Bulletin de la commission archéologique de Narbonne*, t. 27, p. 149.

- ROBLIN, Michel. 1951. *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaine et franque : peuplement et défrichement dans la « civitas » des « Parisii » (Seine, Seine-et-Oise)*. Paris : Picard.
- . 1956. « Saint Étienne dans l'hagiotoponymie française ». *Vie et Langage*, n° V, p. 279.
- SABARTHES, Antoine. 1907. *Essai sur la toponymie de l'Aude*. Extrait de : Bulletin de la commission archéologique de Narbonne. Narbonne : F. Caillard.
- VINCENT, Auguste. 1937. *Toponymie de la France*. Bruxelles : éd. Gérard Monfort.

Annexe : carte du terroir d'Ornaisons<sup>38</sup>.

Deux éléments ont été mis en exergue :

- au nord, le tracé de la voie antique sortant de Cruscades pour rejoindre Narbonne. Comme on le voit, son tracé fut reconfiguré vers le sud pour desservir le village d'Ornaisons, de création postérieure ;

- au sud, la parcelle cadastrale n° 167 fouillée par Marie-Françoise Mollor. Cette parcelle se situe sur le flanc de la colline où se trouvait l'ancien moulin (dit de Pramelong sur la carte de Cassini) qui a inspiré son nom au terrain dont la déclivité mène jusqu'au cours de l'Aussou, et qui correspondrait à la partie septentrionale du terroir d'Octobian.

---

<sup>38</sup> Cette carte a été réalisée à partir des ressources disponibles sur le site [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr).

